Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2014)

Heft: 3

Artikel: Présentation de l'E art 31

Autor: Pignat, Serge

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781146

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Artillerie

Présentation de l'E art 31

Col EMG Serge Pignat

Commandant, Ecoles d'artillerie 31

ai l'honneur de commander l'Ecole d'artillerie 31 basée à Bière depuis le 1^{er} décembre 2013. Cette école est un peu particulière car au contraire des formations de l'infanterie ou des blindés, l'école chapeaute les départs de toutes les écoles de recrues et de sous-officiers de l'artillerie de notre armée. Cela signifie concrètement que tout au long de l'année, de la troupe se trouve en service auprès de notre commandement, exception faite des relâches de Noël et Nouvel-an.

Afin de faire fonctionner notre organisation, nous comptons 62 collaborateurs (militaires de carrière, contractuels ou employés civils) répartis dans trois entités principales, à savoir l'état-major qui assure le cadre global de l'école et les deux groupes d'artillerie qui assurent la conduite de écoles de sous-officiers puis de recrues à tour de rôle et parallèlement. On peut comparer cette structure à celle d'un régiment formé de deux bataillons.

Missions

Notre école est responsable de la formation de base des soldats durant leur 21 semaines d'instruction. Nous devons faire du conscrit un artilleur apte à remplir sa mission au sein des groupes d'artillerie ainsi que des batteries du centre de conduite du feu (bttr CCF).

Il en va de même des cadres, qu'il s'agisse des sousofficiers ou des officiers subalternes. Pour ces derniers toutefois, leur formation de base d'officier se déroule pour une part à Berne auprès des écoles centrales et pour l'autre part à Thoune au sein de l'école d'officiers des blindés et de l'artillerie.

Enfin nous sommes également responsables de la formation tactique et technique des futurs cadres des échelons supérieurs des groupes d'artillerie. Concrètement, nous menons à bien les stages de formation techniques des futurs commandants de batterie et de groupe, ainsi que ceux des aides de commandement à l'échelon du groupe d'artillerie.

Exercie DEMOEX montrant une batterie d'obusiers blindés M- 109 à l'engagement, en 2009.

Toutes les photos $^{\odot}$ FOAP b art, via l'auteur.

Déroulement de l'instruction

Durant les 6 premières semaines de l'école de recrues, l'instruction est axée sur la formation de base du soldat, à savoir le maniement de l'arme personnelle, le service de protection contre les armes chimiques, le service sanitaire, l'utilisation des moyens de transmission, la formation à l'arme collective qu'est la mitrailleuse 12,7mm ou encore l'instruction aux moyens de contrainte.

Après cette phase d'instruction générale de base (IGB), les futurs cadres intègrent les écoles d'avancement. Pour les candidats des fonctions de la logistique quartiermaître, fourrier ou sergent-major d'unité auprès de l'école des sous-officiers supérieurs à Sion et pour les chefs de cuisine à Thoune. Quant aux candidats sous-officiers et officiers propres à l'artillerie, ils poursuivent leur formation en parallèle à l'école de recrues. En effet l'instruction de base à la fonction (IBF) qui fait suite à l'IBG a pour but de former nos soldats dans leur métier d'artilleur comme par exemple la fonction de canonnier, de soldat de transmission ou de ravitaillement. Cette phase dure 7 semaines pour les recrues et seulement 4 pour les futurs cadres.

La dernière période de l'école, l'instruction en formation (IFO) dure quant à elle 8 semaines et vise à entraîner la formation d'artillerie dans toute sa complexité par des exercices de section, de batterie et finalement à l'échelon du groupe d'artillerie. Le tout étant lié avec des changements d'emplacement constitués par une première dislocation à Bure pour entraîner le combat mécanisé et les standards de mouvement, de prise de secteur et de zones de positions, puis sur le col du Simplon pour entraîner la compétence de tir et de conduite.

Les futurs sous-officiers qui ont quitté l'école au milieu de la phase IBF poursuivent ensuite leur cursus de formation au sein d'une école de sous-officiers de 4 semaines ayant pour but de les instruire principalement dans les domaines de la méthodologie et de la conduite.

Une fois cette instruction terminée, ils intègrent le départ de la nouvelle école de recrues afin de mettre en application la matière apprise.

Milice

Comme indiqué préalablement, l'artillerie est un système d'arme complexe où les éléments sont interdépendants les uns des autres pour pouvoir obtenir la prestation finale attendue. Non seulement tous les éléments du groupe d'artillerie doivent fonctionner de concert, mais ils doivent encore être imbriqués dans la conduite de la brigade par l'entremise du CCF. Cette complexité est parfois assez difficile à saisir pour nos cadres de milice puisqu'elle sous-entend la compréhension du combat interarmes au niveau de la brigade. Cet état de fait est encore accentué par le manque d'expérience des cadres liée au système d'instruction actuel qui met nos cadres aux prises avec des situations qu'ils n'ont jamais vécues, même pas comme recrues, et sont ainsi contraints de réussir du premier coup, sans plus aucune possibilité comme jadis de se baser sur l'expérience ou les bons ou mauvais exemples vécus en tant que subordonné. Mais en fin de compte et avec l'aide de ses militaires professionnels, l'école est en mesure de livrer des cadres et des recrues bien formés aux formations de cours de répétition.

Masse critique

Seuls cinq groupes actifs d'artillerie subsistent encore dans l'armée suisse actuelle. Trois d'entre eux sont suisse-alémaniques, les deux autres tessinois et romand. La prochaine réforme de l'armée devrait encore réduire ce nombre. Il est donc à relever que les effectifs de recrutement sont parfois assez bas, ce qui nous pose quelques problèmes pour obtenir les fonctions nécessaires au bon déroulement des écoles. En effet si l'on peut réduire le nombre de canonniers et ainsi ne tirer qu'avec trois pièces, il est en revanche difficile de réduire -pour ne prendre que cet exemple- le nombre de soldats météo lorsque, au départ de l'école, nous n'en avons que quatre ou cinq. Sur ce nombre de départ, il s'agit de retrancher les cadres et sachant qu'un groupe est formé de six soldats, on perçoit rapidement le casse-tête que constitue le casting initial d'une école.

L'articulation standard des écoles est donc réduit à trois batteries, une batterie direction des feux, une batterie de pièces et une batterie logistique réduites. Ces trois batteries nécessitent trois commandants de batterie de milice pour la phase IFO, donc neuf par année si l'on prend les trois départs en considération. Les cinq groupes d'artillerie actifs ne peuvent pas fournir autant de commandants, et il faut donc souvent engager des militaires contractuels ou même des officiers de carrière pour pallier à ce manque. Il en va de même pour des fonctions uniques techniques comme les sgtm PCT (poste central de tir).

Les unités de cours de répétition sont également le réservoir des futurs officiers et sous-officiers de carrière. A une époque où la qualité de la vie devient un critère de plus en plus important dans le choix d'une profession, et sachant que la dernière école d'artillerie se trouve désormais à Bière et que quatre cinquièmes des artilleurs



proviennent du Tessin ou de l'est de la Suisse, on imagine facilement que beaucoup hésitent à s'engager, ou alors qu'ils se tournent vers d'autres armes dont les écoles se trouvent dans un rayon plus acceptable de leur centre d'intérêts.

Heureusement pour l'artillerie, il semble que la fibre de l'artilleur résiste encore, et nous trouvons encore assez de volontaires à l'avancement parmi nos conscrits qui, soit dit en passant, m'impressionnent quotidiennement par leur motivation et leur application. Il n'empêche qu'en terme de masse critique, si l'on considère le système d'artillerie et d'instruction dans son état actuel, le seuil minimal semble d'ores et déjà atteint.

Système, matériel et véhicules

Dans l'ensemble nous disposons de matériel performant et efficace. En effet notre vecteur principal, le M109 KAWEST reste un obusier blindé performant. Toutefois, ce matériel vieillit et nécessite un soin et un entretien tout particulier afin de le maintenir en état de marche. En ce qui concerne les véhicules, ce sont principalement les châssis vieux de plusieurs dizaines d'années qui souffrent. Les mesures d'assainissement dernièrement prises par la BLA sont ressenties directement sur le terrain : la maintenance des pièces ou véhicules défectueux prend désormais davantage de temps. L'incorporation lors des dislocations en fin d'IFO en Valais des équipes de maintenance de l'école de recrues de maintenance nous est donc très précieuse et permet de garantir un service immédiat indispensable et apprécié sans lequel certaines journées de tir seraient bien mornes et se rapprocheraient

plus d'une cérémonie de célébration de la Sainte-Barbe un 4 décembre avec une seule pièce rescapée ramenant la notion de « front » dans la zone des buts à sa plus simple expression...

Au-delà de la maintenance de nos systèmes actuels dont la durée de vie échoit en 2025, il sera très bientôt temps d'évoquer les capacités attendues de l'artillerie à l'avenir dans une armée moderne engagée sur son propre territoire en zone majoritairement bâtie.

En attendant, vive l'artillerie, vive l'école d'artillerie 31, et par Ste-Barbe, vive la Bombarde!

S.P.



